

# Géomètres - experts



L'Ordre des géomètres-experts vient de publier son sixième rapport d'activité et de développement durable.

On y apprend qu'en 2015, 1 831 géomètres-experts étaient inscrits au tableau de l'Ordre dont 11,6 % de femmes. Les cabinets de géomètres-experts, au nombre de 1 188, employaient, par ailleurs, 12 000 salariés. Soit une moyenne de 8,5 salariés par cabinet.

L'année 2015 a été marquée par une baisse de leur chiffre d'affaires de 3,2 % par rapport à 2014 pour s'établir à 783 millions d'euros. Ces revenus provenant principalement du foncier (31,9 %) et de la topographie (30,8 %). Au titre des autres activités, on peut citer les missions d'ingénierie (9,4 % du chiffre d'affaires), celles liées à l'urbanisme (8,9 %) ou encore les expertises (1,7 %).

Outre les chiffres-clés de la profession, le rapport fait le point sur les chantiers mis en œuvre par l'Ordre des géomètres-experts et notamment sur l'Agenda 21, une démarche de développement durable débutée en 2010 et révisée en 2015. Ce programme, articulé autour de 5 grands enjeux dont la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et des ressources ou encore le développement de modes de production et de consommation responsables, affiche, en 2016, un bilan positif puisque 90 % des 77 actions prévues ont été réalisées ou sont en voie de l'être (mise en place du tri sélectif dans les cabinets, valorisation des déchets...). Les universités d'été des

géomètres-experts en juin 2017 seront d'ailleurs l'occasion de proposer un document de synthèse de ce programme et une formation sur ce sujet.

Quant aux projets d'avenir, l'Ordre a engagé, en 2016, deux chantiers liés à la transition numérique de la profession : la réalisation d'un schéma directeur numérique et le lancement d'une réflexion sur la numérisation des métiers du géomètre-expert.

[Rapport d'activité et de développement durable 2016, Ordre des géomètres-experts](#)

© 2017 Les Echos Publishing